

Communiqué de presse

Le 16 mai 2011

Le SMACMAC obtient la revalorisation de la rémunération des visites médicales d'aptitude à la conduite automobile à 33 € !

Au terme de deux années de négociations avec la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière et la Direction Générale de la Santé, le Syndicat des Médecins Agréés pour le Contrôle Médical d'Aptitude à la Conduite (SMACMAC) a obtenu une revalorisation substantielle du tarif de la visite médicale. La rémunération des médecins agréés, tant en ville qu'en commission médicale primaire, passera de 24,40 € à 33 €, dès la publication du texte d'application attendue pour juillet 2011.

Le SMACMAC se félicite de cette revalorisation qui intervient après plus de 10 ans de stagnation.

Le SMACMAC poursuit, par ailleurs, les négociations pour le statut, la retraite et la fiscalité de l'ensemble des Médecins Agréés, dossiers qui constituent désormais la priorité du syndicat. La Formation Initiale et la Formation Continue sont également inscrites dans les objectifs définis par le conseil d'administration, afin d'établir des référentiels communs qui n'existent pas pour l'instant.

Deux ans après sa création, le SMACMAC démontre ainsi son efficacité à apporter des réponses concrètes aux problèmes des médecins agréés qu'il incite vivement à le rejoindre.

communiqué